



COMPTE RENDU

RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL

MERCREDI 4 AVRIL 2018
18 HEURES 30 – MAIRIE D'AGDE
SALLE GUILLEMIN

PRÉSENTS : 19

AGDE : Mme SALGAS, M. FREY
MARSEILLAN : MM. ROUVIER, MARY
BESSAN : MM. ALBERTOS, MARIN, FOULGAT
CAUX : M. MILLER
PEZENAS : MM. ROSSIGNOL, DUFFOUR
NEZIGNAN L'EVÊQUE : M. MARTINEZ
PAULHAN : M. JAURION

VIAS : MM. SAUCEROTTE, BOLINCHES
FLORENSAC : M. MAFFRE
POMEROLS : M. MOULINOT
AUMES : Mme DURAND
SAINT-THIBERY : M. HUC
PINET : M. ESPARZA

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : 5

AGDE : M. GLOMOT à Mme SALGAS
MARSEILLAN : M. ARAGON à M. ROUVIER
LEZIGNAN LA CEBE : Mme MORENO à M. SAUCEROTTE

FLORENSAC : M. TUYA à M. MAFFRE
MONTAGNAC : M. MALDONADO à M. MARY

ABSENTS EXCUSÉS : 13

AGDE : M. BENTAJOU, Mme MARTINEZ
CASTELNAU DE GUERS : M. DA SILVA
MONTAGNAC : Mme JEFFERIES, M. PASCAL
CAZOULS D'HERAULT : M. GUIRAUDOU
SAINT-PONS DE MAUCHIENS : M. ROME
USCLAS D'HERAULT : M. RIGAUD

VIAS : MM. ESPANA
FLORENSAC : M. DUBOIS
PEZENAS : M. LOPEZ
NIZAS : M. MENARD
PORTIRAGNES : M. FAURE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. SAUCEROTTE

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu de la séance du 6 mars 2018

1°) Mise à jour des statuts du Sivom du canton d'Agde

2°) Examen et vote du budget primitif de l'année 2018

3°) Présentation des participations des communes au titre de l'année 2018

4°) Questions diverses

Le comité syndical, convoqué par Madame Véronique SALGAS, Présidente du Sivom du canton d'Agde, s'est réuni en séance ordinaire, le mercredi 4 avril 2018, à 18h30, à la mairie d'Agde (salle Guillemain).

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte. M. Bernard SAUCEROTTE est désigné, à l'unanimité, en qualité de secrétaire de séance.

A l'unanimité, le comité syndical approuve également le compte rendu de la réunion de la séance précédente, en date du 6 mars 2018.

1°) Mise à jour des statuts du Sivom du canton d'Agde

Madame la Présidente informe l'assemblée qu'à la demande des services de la sous-préfecture de Béziers, il convient de mettre à jour les statuts du Sivom du canton d'Agde. En effet, une régularisation des arrêtés préfectoraux des compétences exercées par le Sivom sera engagée par la sous-préfecture à l'issue de cette délibération.

Elle précise que ces statuts devront être ensuite validés par l'ensemble des conseils municipaux des communes adhérentes du Sivom. Le comité syndical est invité à adopter les statuts du Sivom mis à jour.

Adopté à l'unanimité.

2°) Examen et vote du budget primitif de l'année 2018

Madame la Présidente donne la parole à Monsieur le Vice-Président chargé des Finances, lequel présente en détail le projet de budget primitif 2018 du Sivom du Canton d'Agde.

Ce projet, présenté au moyen d'un diaporama, prend en compte les éléments de la discussion ayant eu lieu dans le cadre du Rapport d'Orientations Budgétaires tenu en séance du 6 mars dernier. La balance générale de ce budget primitif 2018 s'établit comme suit :

Section de Fonctionnement :

Dépenses : 989.418,06 €

Recettes : 989.418,06 €

Section d'Investissement :

Dépenses : 341.156,32 €

Recettes : 341.156,32 €

Adopté à l'unanimité.

3°) Présentation des participations des communes au titre de l'année 2018

Monsieur le Vice-Président poursuit en présentant dans le détail l'ensemble des tableaux des participations 2018 des communes aux différents services du Sivom du canton d'Agde.

Ces tableaux sont adoptés à l'unanimité.

4°) Questions diverses

M. ROUVIER sollicite le Sivom afin de savoir si le syndicat peut prendre en charge une petite étude afin d'aider les communes à obtenir le meilleur prix possible concernant les achats de blocs en béton pour assurer la sécurité des manifestations organisées sur le domaine public. Un échange se fait entre délégués et des informations lui sont données sur des sociétés et des prix dans ce domaine. Le Sivom n'exclut pas de consulter les communes si nécessaire.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente tient à remercier l'ensemble des délégués présents. La séance est levée à 19h30.

**Le Secrétaire de Séance,
Bernard SAUCEROTTE**

